

L'écho de Sainte-Fauste

L'écho de Sainte-Fauste

BULLETIN MUNICIPAL N°5

Décembre 2003



NOTRE CARTE POSTALE

Vous pouvez reconnaître ci-dessus une vue aérienne du bourg de Sainte Fauste tel que l'on pouvait le voir à la fin des années cinquante. Il est rassurant de voir que le paysage qui nous entoure et l'allure du bourg n'ont pas subi de trop grande transformation. Ce cadre de vie préservé doit rester le signe d'identité des habitants de Sainte Fauste.

LE MOT DU MAIRE

Pour faire écho à la carte postale qui illustre ce nouveau numéro du bulletin municipal, je veux vous assurer que le Conseil Municipal et moi-même avons la volonté de faire évoluer notre commune, avec le souci très fort de préserver la qualité de l'environnement dans lequel nous vivons.

Pour continuer dans cette voie et nous entourer des meilleures garanties quant aux résultats attendus, l'année 2004 sera une année de travail sur plan avant les réalisations concrètes.

Ce sont tous les documents d'urbanisme, mis au point avant l'opération d'aménagement foncier qui vont nous servir de cadre pour que cette opération importante pour l'avenir de Sainte Fauste soit un atout.

Avec le Conseil municipal, je vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'année et vous adresse tous mes vœux de bonheur et de santé pour l'année 2004

Le Maire Jean Marc BRUNAUD

ACTUALITES

REALISATIONS ET AMENAGEMENT DE LA COMMUNE

Aménagement de l'atelier communal :

Un plancher a été mis en place dans la grange communale. Il permet ainsi de dégager de l'espace au rez-de-chaussée et d'aménager le premier étage en espace de rangement tant pour la commune que pour les associations.

Aménagement du carrefour du Chemin des Bouvreuils avec le Chemin des Mésanges :

Le carrefour a été retracé afin de rétrécir les routes dans le but de diminuer la vitesse et d'améliorer la sécurité. Le busage d'une partie du carrefour et la plantation d'arbustes viendra compléter cet ensemble.

Mise en place de documents d'urbanisme :

Zone d'aménagement différé :

Une zone d'aménagement différé a été créée à la demande de la commune par arrêté préfectoral sur le secteur du village de Sainte-Fauste : dans la zone définie, la commune pourra acquérir les biens immobiliers mis en vente en vue de réaliser des opérations de mise en valeur du bourg.

Carte communale :

Le Conseil Municipal a élaboré une carte communale ; c'est un document qui fixe précisément les zones constructibles en respectant quelques principes de bon sens : les terrains constructibles sont forcément situés dans un périmètre déjà construit disposant de réseau de voie, de distribution d'eau potable, d'électricité et de téléphone. Cette carte permettra de délimiter les zones constructibles et celles que le Conseil Municipal souhaite ouvrir à la construction en y créant ou en renforçant les réseaux nécessaires.

Etude de zonage d'assainissement :

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 impose aux communes la réalisation sur leur territoire d'une étude approfondie des besoins d'assainissement tant des eaux usées que des eaux pluviales. Une telle étude sera donc effectuée sur Sainte-Fauste en 2004.

Cette étude se déroule en 4 phases: recueil de données ; élaboration et comparaison des variantes de zonages ; schéma général d'assainissement ; mise à l'enquête publique des propositions.

En incluant notamment une étude des sols et un diagnostic des installations existantes, ce document permettra à la commune d'orienter ses choix techniques et économiques à moyen et long terme pour ce qui concerne les questions d'assainissement.

Ce travail d'étude et de réflexion sur l'évolution de la commune de Sainte-Fauste, avant l'opération d'aménagement foncier va permettre de réaliser dans des conditions optimales les investissements nécessaires à un développement maîtrisé de notre commune.

Remembrement :

Depuis plusieurs années, un projet de remembrement est en gestation sur la commune de Sainte-Fauste. Après pas mal d'atermolements de la part des différents intervenants, ce projet doit passer à une phase plus active.

Un tel projet s'inscrit dans le projet global d'aménagement que le Conseil Municipal met en place sur la commune.

Cette opération, qui a pour but principal d'améliorer les propriétés rurales est aussi l'occasion de réfléchir à la cohabitation entre les exploitants agricoles et les autres habitants de la commune et de faciliter le travail des uns dans une notion de respect mutuel.

Cette opération d'aménagement foncier va avoir un impact notamment sur le réseau des chemins ruraux et son utilisation pour tous les habitants, tout en respectant le paysage qui nous est familier.

L'enquête publique concernant le périmètre est actuellement en cours à la mairie jusqu'au 20 décembre ; un registre est à la disposition des propriétaires fonciers de la commune de Sainte-Fauste et des tiers intéressés. Le commissaire-enquêteur et le géomètre seront présents les 18, 19 et 20 décembre aux heures d'ouverture de la mairie.

Réalisations à venir :

Les projets pour les prochaines années sont : la mise en sécurité des cloches de l'église (2004) ; le renforcement du réseau d'eau potable sur Ablenay (secteur de La Godinerie : 2004) ; l'aménagement de la traversée d'Ablenay afin d'améliorer la sécurité sur la départementale 12 (2005) ; la réfection de la salle des fêtes pour les années suivantes (comme annoncé dans le magazine du Pays d'Issoudun).

VIE DE LA COMMUNE

Fissures :

La commune a fait une demande pour être classée en zone de catastrophe naturelle. Si des fissures sont apparues ou se sont modifiées sur vos constructions après la canicule de cet été, vous voudrez bien, si ce n'est déjà fait, vous inscrire à la mairie.

La procédure définitive devrait être connue début 2004.

Congés :

La mairie sera fermée du 23 décembre au 6 janvier. Des permanences, notamment pour les inscriptions sur la liste électorale auront lieu mercredi 24 décembre, samedi 27 décembre et mercredi 31 décembre de 9 h à 12 h.

La mairie sera également fermée le mardi 13 janvier pour raisons professionnelles.

VIE ASSOCIATIVE

Comité d'animation Sainte-Fauste en Fêtes

Barbecue :

La matinée de marche du 29 juin, organisée par la commune de Sainte-Fauste, s'est prolongée par un barbecue que les membres du Comité d'Animation ont réussi avec succès puisque cinquante personnes environ ont participé à ce repas fort agréable servi à l'extérieur, dans le parc de la salle des fêtes, étant donné que le soleil était au rendez-vous.



Dates à retenir :

- Dimanche 21 mars : Carnaval
- Dimanche 4 avril : Après-midi jeux de société
- Mai : Assemblée générale
- Dimanche 27 juin : Barbecue

Après-midi détente : Pétanque

C'est vers les 13h30 de ce 21 septembre 2003 que les premiers participants sont arrivés, avec la casquette, de rigueur pour ne pas attraper un coup de soleil.

Le tournoi a commencé vers 14 heures et s'est terminé vers 17 heures.

Deux coupes ont été remises aux gagnants : une pour la première équipe adulte et une pour la première équipe enfants.

Boissons, sandwiches, gâteaux, bonbons et bonne humeur étaient au rendez-vous.

Cet après-midi s'est clôturé par un apéritif offert par la Commune de Sainte-Fauste.

Paëlla du 29 novembre 2003

Un grand nombre des habitants de Sainte-Fauste c'est réuni vers 20 h à la salle des fêtes pour notre soirée à thème de l'année, au total 108 personnes pour déguster notre Paëlla préparée par M. BEAUVAIS de Neuvy Pailloux. Elle a été très appréciée avec l'arrivée du froid. L'animation musicale dirigée par M. Dominique SELAC de LEVROUX, nous a permis de faire digérer ce repas. La fête s'est poursuivie jusqu'à 3h30.

Association des donneurs de sang Sainte-Fauste –Thizay

Récompenses :

La remise des diplômes aux donneurs de sang méritants s'est déroulée à la salle des fêtes de Thizay en présence de Madame CHANTRAINE, présidente départementale et de Monsieur Jacky DAGAUD, Président de l'association de Neuvy-Pailloux, et de nombreux amis donneurs.

Nous avons eu le plaisir de récompenser Karine COURAUDON, Jean-Marc BRUNAUD, Alain MOREL (diplôme d'argent) ; Chantal MINATCHY, Martine PICOT (diplôme d'argent avec étoile) ; Jean-Michel ROGAUME (diplôme d'or).

Raymonde ROGAUME a reçu la croix de chevalier de mérite du sang. Raymonde participe à la vie de l'association avec un grand dévouement depuis 1975. Elle consacre également beaucoup de temps à son activité de trésorière.

Les récompensés :



Kermesse :

Ce dimanche 31 août, les terribles températures que nous avons subies les semaines précédentes s'étant calmées, nous nous sommes retrouvés avec le même plaisir autour de nos animations. Chacun a pu tenter sa chance et emporter le gâteau, le jambon, le panier garni ou bien gagner un des lots proposés aux autres stands.

Les poneys du club d'Issoudun Champ-Fort étaient de la fête ainsi que les chiens du club d'agility de Villedieu-sur-Indre qui nous ont fait une démonstration d'obéissance, d'intelligence et surtout de complicité avec leur maître. Ces dernières animations qui ont eu beaucoup de succès seront à renouveler.

Programme 2004 :

Vendredi 16 janvier : Assemblée générale-galette des rois à la salle des fêtes de Thizay.

Dimanche 28 mars : Marche à Sainte-Fauste.

Dimanche 25 avril : Banquet

Juin : Voyage (date et lieu à définir lors de l'assemblée générale).

Dimanche 29 août : Kermesse à Thizay

VIE DE LA COMMUNE

Chocolats :

Comme chaque année, pour les fêtes de fin d'année, des chocolats sont distribués aux personnes âgées de plus de 65 ans.

Internet Haut débit :

France Télécom s'engage sur l'ouverture rapide d'accès ADSL dès que 100 clients sur une même zone de desserte en font la demande. Une pétition demandant l'installation de l'accès internet à haut débit sur la commune est à la disposition des personnes intéressées à la mairie.

Calendrier :

Vœux du Conseil Municipal : Samedi 10 janvier à 11h30 à la salle des fêtes

Banquet des anciens : Samedi 17 avril à 12 heures à la salle des fêtes

Traversée de Sainte-Fauste : Dimanche 27 juin à 9h00
Lieu de départ non encore fixé.

Gendarmerie :

La nouvelle organisation des services de gendarmerie est entrée en vigueur depuis le 1er septembre dernier. La communauté de brigade d'Issoudun regroupe les brigades de proximité d'Issoudun, d'Ambrault et de Reuilly. Concrètement, Sainte-Fauste dépend directement de la brigade d'Ambrault ; ainsi lorsque vous composerez le 17 sur votre téléphone, c'est un gendarme d'Ambrault qui vous répondra. Cependant, la brigade d'Issoudun, voir même celle de Reuilly pourra intervenir sur notre commune.

Décorations de Noël :

Cette année, vous avez pu le remarquer en traversant notre commune, de nombreux particuliers ont décoré leur habitation pour les fêtes de Noël. Le Conseil Municipal a donc tout naturellement pensé à récompenser les habitants ayant réalisé les plus jolis décors.

Cette distinction, avant tout symbolique, se veut être un encouragement aux particuliers pour leur action en faveur de l'embellissement de notre commune.

VIE ASSOCIATIVE

TELETHON 2003

Inter-associations

Le samedi 7 décembre, les membres des associations de la commune ont débuté, vers 9 heures, la distribution des croissants, qui sont partis comme "des petits pains".

L'élan de générosité a dépassé nos prévisions et nous nous excusons auprès de ceux ou celles à qui nous n'avons pas pu les proposer. Merci, également, à tous

ceux qui ont profité de notre passage pour faire des dons au profit du téléthon. Cet argent a été remis directement à Madame Gourmelen, de Montierchaume, Maman d'enfants myopathes et Présidente du téléthon, pour l'Indre.

Le bénéfice de cette opération s'élève à 155 €uros (1 016,73 francs).

Association Intercommunale Loisirs en Champagne Berrichonne

L'action de cette association s'étend sur les 15 communes du Sivom de Champagne Berrichonne. Chaque commune est représentée par un délégué. L'association a but de permettre l'accès aux loisirs de la population domiciliée sur le territoire du Sivom.

L'année 2003 :

Pour l'année scolaire 2002 / 2003, une aide financière a été apportée aux enfants de moins de 16 ans inscrits à un club ou une association sportive. 129 familles ont pu bénéficier d'une aide d'un montant de 15 €uros par enfant. Les chèques sont en cours de distribution.

Une soirée dansante avait été également organisée à la salle des fêtes de Neuvy-Pailloux le 16 mars .

L'année 2004 :

L'aide aux activités sportives sera reconduite.

Outre ces aides directes apportées aux familles, l'association envisage de mettre en place des animations intercommunales afin de montrer et de favoriser la vie culturelle et sportive sur le territoire du Sivom.

Plusieurs idées pourraient se concrétiser : la mise en place de journées découvertes autour de structures un peu particulière ou exceptionnelles ; un annuaire des associations et équipements,

VIE DE LA COMMUNE

La traversée de Sainte-Fauste :

Par une matinée ensoleillée de la fin du mois de juin, une joyeuse troupe de randonneurs s'est élancée depuis la cour de ferme de La Jaglotterie en direction d'Ablenay, puis du Grand Bois pour arriver enfin à La Maison Neuve. Plus la matinée avançait, plus le cortège s'étirait à travers les chemins bordés de blé et d'autres céréales



Sur les chemins de Sainte-Fauste

parfois déjà coupées. Tous se sont retrouvés au terme de ce périple autour d'un verre (bien mérité après ces quelques efforts) et de quelques fromages de chèvre dans une ambiance des plus conviviales.



A l'arrivée : un verre et une tartine bien mérités !

Cette randonnée est avant tout un motif pour se rencontrer, se rassembler mais aussi un prétexte pour mieux connaître les chemins et recoins de notre commune.

A voir la gaieté et l'enthousiasme des participants, il est quasi certain que la traversée de Sainte-Fauste puisse être renouvelée l'année prochaine. Le barbecue organisé par le Comité d'Animation de Sainte-Fauste à la salle des fêtes clôtura les festivités de cette journée.

Randonnée le Petit Braquet :

Ce lundi 16 juin, il régnait une effervescence inhabituelle dans le village de Sainte-Fauste. En effet, l'Usep, dans le cadre d'une randonnée cycliste organisée pour les écoles primaires, avait choisi notre commune pour faire une pause ravitaillement, notre village étant à mi-chemin entre le départ et l'arrivée prévue.



Arrivée à Sainte-Fauste

Ce sont environ 500 enfants, leurs instituteurs, les organisateurs le tout entouré par des motards et autres services d'ordre qui se sont arrêtés à Sainte-Fauste afin de se désaltérer (il faisait très chaud ce jour-là) et reprendre des forces en avalant quelques tranches de pain d'épice.



Un moment de détente,

Le parking de la salle des fêtes était donc bien rempli par les vélos de nos écoliers. La mairie, à cette occasion, avait donc demandé à quelques bénévoles, notamment des mamans, de participer à cette opération. Après une bonne heure d'intense activité, le parking s'est vidé, laissant place à un long et sinueux cortège en direction d'Ablenay. La Mairie tient une nouvelle fois à remercier les personnes qui ont permis la réussite de cette matinée.



Et c'est reparti !

Départ en retraite du sonneur municipal :

Marie-Claude FERRET a pris sa retraite depuis ce 1er novembre. Employée à la mairie depuis plus de 30 ans, connue de tous et toujours ponctuelle, elle sonnait quotidiennement les cloches matin et soir ainsi que pour les cérémonies religieuses. Elle a aussi effectué le balayage et le chauffage des classes de l'école. C'est donc une retraite bien méritée qui l'attend. Afin de lui démontrer toute sa reconnaissance, le Conseil Municipal l'a invitée, elle et sa famille, à un vin d'honneur. Le Maire, dans un rapide discours a retracé sa carrière et l'implication de sa famille entière dans la vie sociale de Sainte-Fauste. Alors, encore une fois, bonne retraite, Madame FERRET !



Quelques mots et quelques cadeaux

VIE PRATIQUE

Inscription sur les listes électorales :

Les inscriptions sur la liste électorale peuvent encore s'effectuer jusqu'au 31 décembre : il suffit de remplir un formulaire à la mairie ou d'envoyer une demande par courrier. Si vous êtes concerné, n'hésitez pas à vous renseigner.

Calendrier élections 2004 :

Elections régionales : dimanches 21 et 28 mars

Elections européennes : dimanche 13 juin

Recensement militaire :

Les jeunes âgés de 16 ans doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile. Il leur est délivrée une attestation qui leur permettra de passer divers examens scolaires et éventuellement de s'inscrire à la conduite accompagnée. Le jeune (ou son représentant légal) doit venir en mairie avec le livret de famille entre la date de ses 16 ans et la fin du trimestre suivant. Le non-respect de ses dates signifie un nombre plus important d'imprimés à compléter et une action en urgence (à la veille d'un examen par exemple) pas toujours facile à gérer.

Recensement de la population :

Jusqu'à présent le recensement de la population française était effectué périodiquement sur tout le territoire national en même temps ; à partir de 2004, la totalité des Français sera recensé en 5 ans. 1/5ème des communes sera recensé en 2004, 1/5ème en 2005, Il aura lieu sur le territoire de Sainte-Fauste en 2004 dès le jeudi 15 janvier. A cet effet, la secrétaire de mairie, nommée pour l'occasion agent recenseur, vous transmettra des imprimés (une feuille de logement, un bulletin individuel par personne et une notice explicative) que vous pourrez, éventuellement, compléter avec elle .

Chasse : rappels

Le Grand Bois : La chasse est autorisée uniquement le dimanche sur la parcelle F 257, propriété de la Commune de Sainte-Fauste, dite "Le Grand Bois" pendant la période d'ouverture générale et aux heures réglementaires de chasse. Seuls les chasseurs habitant la Commune de Sainte Fauste ou y acquittant des impôts ont le droit de chasser sur cette parcelle. Les modes de chasse, susceptibles d'affecter le sous-sol (exemple : le déterrage), sont soumis à autorisation préalable du Maire.

Les communaux : La chasse est autorisée uniquement le dimanche et les jours fériés sur les parcelles A108, A 109, B1, B2, propriété de la Commune de Sainte Fauste, dites "Les Communaux" pendant la période d'ouverture générale et aux heures réglementaires de chasse. Seuls les chasseurs habitant la Commune de Sainte Fauste ou y acquittant des impôts ont le droit de chasser sur ces parcelles.

Assainissement autonome :

Depuis une loi de 1996, le maire est chargé de contrôler les installations d'assainissement mises en place à partir de cette date et notamment de vérifier qu'une vidange des fosses septiques est effectuée au moins tous les 4 ans. Afin de faciliter et de diminuer le coût cette opération, la mairie souhaite servir d'intermédiaire entre les usagers et l'entreprise de collecte. Dans un premier temps, il s'agit de recenser les habitants intéressés, ensuite de contacter les entreprises et enfin de soumettre les devis aux habitants concernés. Vous pouvez donc contacter la mairie si votre installation a été mise en service depuis 1998 et que vous n'avez pas encore effectué de vidange ou si vous êtes intéressés par la vidange de votre installation.

POPULATION

La population de Sainte-Fauste est actuellement de 274 habitants ; ce chiffre inclut uniquement les familles ayant leur résidence principale sur notre commune. La moyenne d'âge est inférieure à 37 ans.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS

- Monsieur Thierry LOUIS et Mademoiselle Véronique MASSE Chemin des Chênes à Ablenay,
- Monsieur et Madame Stéphane DITHURBIDE et leurs quatre enfants,
- Monsieur John JENKINSON et Mademoiselle Fiona COMBER au 12 Chemin de La Godinerie à Ablenay,
- Monsieur et Madame Sébastien JOINNIN au 10 Route d'ardentes à Ablenay,
- Mademoiselle Chantal MARCELOT à La Godinerie,
- Monsieur et Madame Norbert SELVA à la Criquerie,
- Monsieur et Madame André BECHU à L'Orbras et leurs trois filles,
- Monsieur et Madame Philippe de SAINT-POL et leur fille à La Tremblaire,
- Monsieur et Madame Georges VERRHIEST et leurs deux filles à La Tremblaire,
- Monsieur et Madame Gary JOFFRE-CLARK au 8 Rue du Château à Sainte-Fauste.

ETAT CIVIL ANNEE 2003

Les naissances

Lucie GUILLEMAIN
Julien COURAUDON
Nell VOISIN

Les mariages

Laurent TIBAUT et Fabienne ROCHER
Sébastien JOINNIN et Marie-Cécile BOIFFARD

Les décès

Pierre JOFFRE
Paulette RENAULT
Mathurine AUDRAN